



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 07.05.2020

Numéro de publication: HR02-1004884871

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Pharmacie Interhospitalière de la Côte, Morges, nouveau Pharmacie Interhospitalière de la Côte (PIC) SA

Pharmacie Interhospitalière de la Côte (PIC) SA

c/o Ensemble Hospitalier de La Côte

Chemin du Crêt 2, Hôpital de Morges

1110 Morges

Jusqu'ici

Pharmacie Interhospitalière de la Côte

Pharmacie Interhospitalière de la Côte, à Morges, CHE-108.532.407 (FOSC du 12.07.2017, p. 0/3640753). Transformation: l'association est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 31 mars 2020 et bilan au 31 décembre 2019, présentant des actifs de CHF 3'499'301.92 et des passifs envers les tiers de CHF 2'855'510.08, soit un actif net de CHF 643'791.84, contre attribution aux membres de l'association de 100 actions de CHF 1'000. Statuts modifiés le 31 mars 2020. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Raison de commerce: Pharmacie Interhospitalière de la Côte (PIC) SA. Nouveau but: la société aura pour but l'exploitation d'une pharmacie hospitalière, à savoir d'assurer les services notamment suivants pour ses clients: assurer le respect des exigences légales en matière de médicaments; assurer l'approvisionnement de médicaments et autres produits à des conditions économiquement intéressantes; tenir à jour une liste de médicaments, destinés à être des premiers choix thérapeutiques; assurer des activités de pharmacie, tant hospitalières que cliniques, en accord avec les recommandations des autorités ainsi que celles des associations professionnelles; veiller au bon usage des médicaments, en se basant sur un système qualité reconnu; veiller à une consommation médicamenteuse visant l'intérêt des patients, en se basant sur des critères d'utilité, d'efficacité, de tolérance et de coûts; promouvoir le bon usage des médicaments en favorisant des activités interdisciplinaires au sein des institutions et développer les activités de pharmacie cli-

nique; promouvoir la formation en matière de pharmacie hospitalière et clinique; assurer la fabrication des médicaments (pour but complet cf. statuts). Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par écrit, par télécopie ou par courrier électronique. Jacot-Descombes François et Rutschmann Blaise ne sont plus membres du comité; leur signature est radiée. Walch Daniel, Christin Laurent, qui est maintenant de La Brillaz, Siegrist Thierry, qui ne sont plus membres du comité, et Schaad Nicolas sont nommés administrateur. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux: de Rham Mikael Erik, de Giez, à Bussigny, et Urbano Luis, de et à Epalinges. Organe de révision: Fiduciaire Heller S.A. (CHE-106.857.212), à Nyon.

Registre journalier no 7284 du 04.05.2020

Précédente publication dans la FOSC: no 133, Date: 12.07.2017

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud